

Bulletin de **Sécurité**

Respirer plus facilement pendant la saison des inspections à caractère aléatoire

Vous avez survécu à la glace et au gel qui ont frappé la majeure partie de la nation l'hiver dernier. Maintenant qu'il fait plus chaud, il est temps de se préparer pour le printemps. Cela signifie une augmentation des inspections à caractère aléatoire de la part du ministère des Transports (DOT).

L'année dernière, trois (3) millions d'inspections routières de camions ont été effectuées à l'échelle nationale, au niveau des États et au niveau fédéral. Ces opérations se déroulent le plus souvent en juin, selon la Federal Motor Carrier Safety Administration (FMCSA). C'est également le moment où la Commercial Vehicle Safety Alliance (CVSA) organise son opération internationale annuelle dénommée Roadcheck.



Se préparer. Se tenir au courant de ces sept points d'entretien courants ci-dessous et respirer plus facilement lors d'une inspection aléatoire :

- 1. Lumières** – Lors de vos inspections avant le départ, allumer toutes les lumières de votre cabine (y compris les clignotants) et s'assurer qu'elles fonctionnent. Ne pas oublier de vérifier la lumière autour de votre plaque d'immatriculation. « Ne pas avoir les lampes utilisables requises » est une infraction qui s'est hissée au premier rang des infractions que les camions ont commises lors des contrôles routiers en 2017, selon la FMCSA
- 2. Freins** – Les problèmes de frein ne sont pas aussi faciles à vérifier, mais les problèmes relatifs au système de freinage étaient classés le numéro 1 parmi les violations hors service (OOS) lors de l'événement CVSA International Roadcheck de l'année 2017. Assurez-vous que vos freins sont correctement réglés et que vos aérofreins sont en bon état de fonctionnement.
- 3. Paperasse** – Plus votre paperasse est organisée, plus l'inspection routière sera fluide. Garder vos documents dans un classeur à trois anneaux afin qu'il soit facile pour un agent d'examiner vos documents. Garder aussi vos journaux à jour. Selon la FMCSA, les infractions relatives aux règles de conduite étaient la principale infraction commise par les conducteurs lors des contrôles routiers en 2017.
- 4. Pneus** – S'assurer que vos pneus ne fument pas, qu'ils ont une profondeur de sculpture appropriée (plus de 2/32 de pouce) et que les écrous de roue sont bien fixés.
- 5. Trousses d'urgence** – En particulier, garder un extincteur sur votre camion, et s'assurer qu'il est sécurisé et à jour.
- 6. Cargaison** – Inspecter régulièrement le kit d'arrimage de votre camion. Le passage des marchandises est facile à détecter, et l'arrimage des cargaisons se classe annuellement parmi les trois principales infractions hors service pendant les opérations annuelles de la CVSA dénommée Roadcheck
- 7. Ceintures de sécurité** – Assurez-vous que vos ceintures de sécurité sont en bon état de fonctionnement, et attachez votre ceinture de sécurité à chaque fois que vous vous arrêtez.